

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D220120-02

L'an deux mille vingt-deux, le 20 janvier, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes de Montmeyran, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 janvier 2022

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Amélie RAVEL (procuration à Régis MARCEL), Sylvie ROUVIER (procuration à Joseph PERROUD), Maud SARMEO (procuration à Olivier ROCHAS)

Secrétaire de séance : Carole de JOUX, assistée de Lionel GALLIANO, directeur général des services.

OBJET : Électrification – Raccordement au réseau BT, sur voie publique, pour alimenter la construction de la SCI BERARD

Vu le projet de raccordement présenté par le SDED sous la référence 262060080AER

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Opération : Électrification	
Raccordement au réseau BT sur voie publique pour alimenter la construction de la SCI BERARD	
Dépense prévisionnelle HT	14 965.64€
Dont frais de gestion : 712, 65 €	
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le SDED	10 656.00 €
Participation communale	4 309.64 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et EDF
- Approuve le plan de financement, sachant que la participation communale pourra être répercutée au pétitionnaire.
- Donne pouvoir au maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	20
Conseillers-ères représenté-e-s	3
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme
Fait à Montmeyran, le 24 janvier 2022
Le maire, Olivier ROCHAS

